

AVRIL 2022

NEWSLETTER // 03



ÉCHANGER, S'ÉCOUTER, RÉINVENTER ENSEMBLE

Nous ne cessons jamais de le répéter : le CESER est un laboratoire d'idée, un lieu d'échange et d'écoute, une assemblée où dialoguent les principaux corps intermédiaires représentatifs de la région dans leur diversité de formes, de pensées et de fonction. Face aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux, démocratiques... que doit relever notre pays, le CESER joue un rôle essentiel dans notre démocratie. Il est le relais de la société civile auprès de la Région, en jouant un rôle d'amortisseur, de filtre mais aussi en étant une force de propositions sur les sujets qui concernent l'ensemble des citoyens.

Le rôle du CESER est capital : faire entendre auprès des élus régionaux la voix de la société civile. Échanger, travailler et associer l'ensemble des corps intermédiaires pour aider la Région Sud à mener sa politique.

VIE INSTITUTIONNELLE //



RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

Le CESER a publié le bilan de son activité pour l'année 2021. Ce document fait la synthèse de nos principales actualités. Il revient également sur les avis publiés des Commissions de travail ainsi que sur les travaux en cours. Ce document permet de présenter notre institution et de revenir sur son rôle important de représentant de la société civile organisée en région.

RENFORCER LES COOPÉRATIONS

Pour favoriser les échanges entre les deux institutions régionales, le CESER présente régulièrement ses travaux aux élus régionaux lors des Commissions d'Études et de Travail. Christiane Bourbonnaud, Présidente de la Commission Culture et Marc Pouzet, Président du CESER, ont présenté l'avis « **Améliorer l'accès à la culture et sa diffusion sur l'ensemble des territoires de la Région** » lors de la CET Rayonnement Culturel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Lors de la CET Santé, Handicap, Enseignement Supérieur et Recherche du Conseil Régional présidée par Josy Chambon, le Président du CESER accompagné par Ivan Coste-Manière, rapporteur de l'avis, ont échangé sur les derniers travaux de la Commission Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation du CESER portant sur « **Un accompagnement renforcé des étudiants en période de crise** ». Une initiative que le CESER souhaite déployer pour renforcer la coopération entre la société civile et les élus de la Région.



DÉFENDRE LA LAÏCITÉ ET ÉCOUTER LES SIGNAUX FAIBLES DE LA SOCIÉTÉ

A l'invitation du Président de l'association du Mouvement Associatif Régional, Yannick Gallien, notre président Marc Pouzet, en présence d'Alain Chouraqui, est intervenu dans le cadre du séminaire « **La Laïcité au cœur du mouvement associatif** » sur le Site-mémorial du Camp des Milles, afin d'évoquer le rôle et les actions du CESER et de rappeler l'urgence d'être réceptif aux signaux faibles qui mettent en danger la démocratie.



ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES

Le CESER a reçu Pierre Colonna D'Istria, Inspecteur général en l'audit et de l'évaluation à la Région et **Béatrice Tourrou**, Inspectrice, pour échanger ensemble sur la mise en place de l'évaluation des politiques publiques du Conseil régional.

Cette rencontre s'est déroulée en présence des représentants des différents collèges du CESER : Bernard Silvestro, Collège 1 et Président de la Commission Finances ; Didier Serna, Collège 2 et Vice-président de la Commission Finances et Patrick Heintz, Collège 3 et Président de la Section Prospective. Plusieurs séances de travail sont prévues tout au long de l'année.

ZOOM SUR UN AVIS // ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : VERS UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ÉTUDIANTS EN PÉRIODE DE CRISE

AVIS VOTÉ

La crise sanitaire liée au Covid 19 a eu des effets néfastes sur l'enseignement, la réussite et la qualité de vie des étudiants. Le CESER s'est penché sur ce sujet et sur les leçons à en tirer, et propose :

- un Plan de continuité de l'activité dans les universités en encourageant les cours en distanciel, du mentorat informatique, des tiers lieux numériques,
- une Structure de coordination pour identifier les besoins, les ressources et assurer les mises en contact pour faciliter l'accès à l'emploi, à

l'hébergement, les contacts avec les associations,

- un Soutien psychologique, accompagnement d'urgence et suivi des étudiants post-crise à encourager
- un Statut de chef de file de la Région des politiques de soutien à l'enseignement supérieur à

développer pour prévenir tout événement similaire dans le futur. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a été très active lors cette crise et a réagi très tôt au travers de différents dispositifs à destination des étudiants (santé, aide alimentaire, vaccins...).



AVIS
VOTÉ

TRANSPORTS ET MOBILITÉ : AGIR POUR AMÉLIORER LA DESSERTE DES VALLÉES ALPINES

La mobilité des biens et des personnes dans les départements alpins est un véritable enjeu pour notre région. Ces territoires représentent un potentiel important de développement et de rééquilibrage territorial.

Le CESER a adopté un avis dans lequel il encourage la mise en place d'un véritable « Plan Marshal » de la mobilité pour rattraper

le retard dans la modernisation et la sécurisation des ouvrages du réseau ferré, étudier les possibilités de développement et d'amélioration de l'offre de transport tout mode confondu, et recréer du lien avec les partenaires et les usagers pour un meilleur dialogue. Notre Région pourra ainsi renforcer son attractivité touristique et

économique tout en préservant l'environnement en encourageant le transport collectif dans le respect du cadre réglementaire de lutte contre le changement climatique.



ZOOM SUR UN AVIS // SOLIDARITE

CESER
COMMISSION
REGIONALE
D'ETUDE
DES POLITIQUES
PUBLIQUES

**Autonomie, Inclusion et Handicap
Quelle place pour la Région dans
cet enjeu sociétal majeur ?**

AVIS



23 février 2022

AVIS
VOTÉ

SOLIDARITÉ : AUTONOMIE, INCLUSION ET HANDICAP : QUELLE PLACE POUR LA RÉGION POUR CET ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR ?

Bien que les régions ne soient pas les chefs de file de ces politiques publiques, il n'en demeure pas moins que ces sujets sont importants pour notre société et qu'ils touchent plusieurs champs d'intervention des régions (transport, formation, économie).

Après avoir auditionné des professionnels, des structures, des administrations du secteur et des personnes en situation de handicap, le CESER propose plusieurs pistes pour améliorer la situation et faire avancer notre région et notre société vers plus d'inclusion :

- Nomination d'un élu régional en charge de la question du handicap pour une prise en compte transversale du handicap dans les politiques régionales,
- Prise en compte de la question du handicap dans l'élaboration des schémas régionaux sur le

modèle des questions liées à l'environnement,

- Identification et valorisation des bonnes pratiques auprès des employeurs et des acteurs de l'insertion professionnelle
- Insertion d'un critère dans les marchés publics

- Finalisation de la mise aux normes des anciens lycées, priorité régionale...

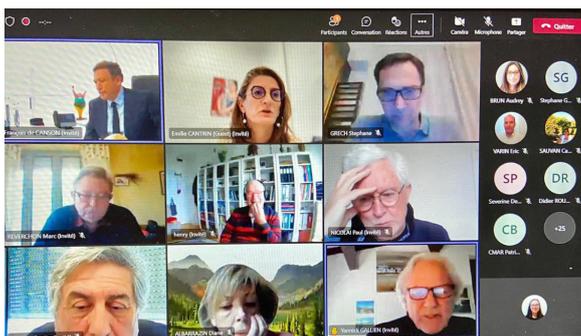
Le CESER insiste également sur la nécessité de renforcer le rôle de coordinateur de la région dans ces politiques en co-organisant l'action publique sur son territoire.



AGRICULTURE - MER : AUDITION DE PATRICIA RICARD

Dans le cadre de sa réflexion sur les métiers de la pêche et de l'aquaculture marine, la Commission Agriculture présidée par Georgia Lambertin, auditionnée Patricia Ricard, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard.

Cette audition a permis d'échanger sur les nouvelles approches de l'agriculture marine, sur l'exploitation responsable et durable des ressources, sur l'adaptation et l'atténuation des impacts du changement climatique dans les activités. Cet échange a également été l'occasion de présenter l'Institut, créé en 1966 par Paul Ricard, qui mêle recherche et sensibilisation, science et partage.



ÉCONOMIE : ÉLABORATION DU FUTUR SRDEII

SRDEII : la société civile au cœur de la réflexion régionale.
Dans le cadre de l'élaboration du prochain Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le CESER mène des travaux pour donner son avis sur ce schéma important pour notre région.

Dans cet objectif, la Commission Emploi et Développement Economique présidée par Emilie Cantrin, a reçu en audition François De Canson, Vice-président de la Région Sud en charge du développement économique, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, pour échanger sur le bilan du SRDEII 2017-2021 et sur les futurs axes du prochain schéma. Ces travaux, coordonnés par la Commission Emploi et Développement Economique, mènent avec 5 autres commissions de travail du CESER l'élaboration de ce schéma. Au total, 5 commissions sont mobilisées : Tourisme ; Enseignement supérieur, Recherche et Innovation ; Relations internationales, Formation professionnelle et Apprentissage ; Agriculture, Forêt, Mer, Pêche et Littoral. Ce travail est essentiel pour donner l'avis de la société civile sur les points incontournables et stratégiques relevant de ce schéma pour notre région, son développement et son avenir.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : RÉVISION DU SRADDET

La Commission Aménagement du Territoire, présidée par Claude Tartar, travaille sur la révision du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Ce schéma structurant pour notre région a fait l'objet d'un bilan par la Région et doit être mis en conformité avec l'évolution du contexte législatif. Ces travaux mobilisent plusieurs Commissions de travail du CESER à savoir les Commissions Transports, Agriculture, Emploi et Développement économique, Développement Soutenable, Environnement, Énergie et Climat. Un travail essentiel pour faire entendre l'avis de la société civile sur les points incontournables de ce schéma structurant pour notre région, son aménagement, son avenir.

EN BREF



ZOOM SUR YANNICK MAZETTE

Yannick Mazette élu président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Yannick Mazette, chef d'entreprise engagé, militant et Vice-président du CESER, a été élu Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur PACA pour une mandature de 5 ans. La CMAR Paca assure la représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional. Notre région se positionne en seconde place des régions françaises où la densité artisanale est la plus forte. 33% du tissu économique marchand (hors agriculture) est porté par l'artisanat. Ce secteur emploie 13,7% des actifs occupés de la région.



ZOOM SUR L'AMICALE DU CESER

L'Amicale, actuellement présidée par Colette DEMIERRE, ancienne Conseillère, réunit les anciens conseillers du CESER Région Sud. Elle permet de faire connaître notre Assemblée aux organismes extérieurs et associations. Au delà d'entretenir des relations de travail elle permet aux adhérents de partager deux à trois par an de bons moments de convivialités !